

[www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr)

Sougé le Ganelon



# BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2023



Parc  
naturel  
régional

Normandie-Maine

Une autre vie s'invente ici



# 2023 BONNE ANNEE

# Sommaire

## 02 ÉDITO

02 Le mot du maire

## 03 VIE DE LA COMMUNE EN 2022

03 Hommages

05 Actualités

07 Dossiers en cours

07 Intercommunalité

08 Journée citoyenne

10 Parc naturel régional  
de Normandie Maine

10 École

11 Voirie, travaux et achats

12 Services

14 Commerces : nouveautés

## 15 2023

15 Comice 2024

15 Concours « Villes et Villages Fleuris »

## 16 ASSOCIATIONS

## 22 ÉTAT CIVIL, LOCATION DE SALLES, CONCESSIONS

## 23 COMPTES ADMINISTRATIFS

## 24 AGENDA, NUMÉROS UTILES

# Mot du maire

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Je souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes ayant fait le choix de venir vivre sur notre commune en 2022 et de profiter ainsi des nombreux services appréciables disponibles à la population (commerces, associations ...).

A la lecture ce bulletin annuel, vous prendrez connaissance des réalisations effectuées par la Municipalité pour l'année 2022 : ces réalisations découlent des engagements pris lors des élections municipales de 2020.

Les principaux sujets 2022 concernant :

- Le renouvellement des 177 points lumineux d'éclairage public communal pour une meilleure qualité environnementale (passage au Led avec remplacement des lanternes les plus anciennes) et une économie d'énergie substantielle attendue,
- La pose d'une borne de recharge pour véhicule électrique dans un souci de faciliter les nouveaux usages de mobilité,
- La résolution du contentieux judiciaire, après 5 ans de procédure, lié aux fuites du bassin lagunaire de la station d'épuration avec le versement, obtenu par la commune, d'une forte indemnisation financière nous permettant de programmer des réparations en 2023,
- Le soutien financier à nos associations communales pour le dynamisme qu'elles participent à donner à notre commune,
- L'organisation de notre 1ère journée citoyenne 2022 qui a permis aux habitants de se retrouver autour d'ateliers communs : initiative que nous pourrions valoriser pour le passage attendu, cette année, du Jury régional de fleurissement. Nous avons également mis à jour notre logo communal avec quelques modifications, notamment la fleur du fleurissement qui a été modernisée.

L'ensemble de nos projets d'investissements étant financés avec nos fonds propres (autofinancement communal, sans augmentation des taux d'imposition de taxe foncière) avec une recherche énergique de subventions des partenaires extérieurs (Europe fonds Leader, Etat, Région, Département). Une souscription publique est lancée pour la sauvegarde de notre patrimoine au titre de la restauration de 3 statues de l'église. Vous trouverez, inséré dans ce bulletin, le détail de cette opération lancée avec l'aide financière de la Fondation du Patrimoine et de l'Association « Mémoire et Patrimoine ».

En cette fin d'année, nous avons fait le choix de conserver nos illuminations de Noël habituelles, étant entendu que celles-ci sont peu énergivores car à Led. Toutefois, nous avons modifié l'amplitude des horaires de l'éclairage public le soir (moins 30 minutes). C'est cette année que nous pourrions réellement mesurer l'inflation des prix de l'énergie et des denrées qui auront une conséquence sur notre budget de fonctionnement (chauffage des bâtiments, matériaux, repas à la cantine ...).

C'est ainsi que j'ai demandé aux usagers de la salle polyvalente et de la salle des associations à ne pas dépasser la température de chauffage de 19 degrés, conformément à la réglementation.

J'ai une pensée pour Daniel Geslin, décédé en décembre. Il a contribué, pendant 30 ans de mandat d'adjoint au Maire, à faire vivre notre commune. Nous lui rendrons hommage en 2023. Bonne année et bonne santé à chacun et chacune d'entre vous et bonne lecture.

**Philippe Rallu**  
Maire

1<sup>er</sup> vice président CCHSAM

[www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr) - [panneaupocket](#)

# Homages

## Disparition de Paulette Chauveau, ancien Maire de Sougé le Ganelon



Paulette **Chauveau** est décédée le 3 janvier 2022.

Femme de conviction et d'action, elle a marqué la commune de Sougé le Ganelon où elle a exercé la fonction de Maire pendant une mandature, de 1995 à 2001, succédant à son mari, M. Gilbert **Chauveau**, Maire de 1985 à 1995.

A la fin de son mandat de Maire pour lequel elle ne s'était pas représentée, elle siègera au Conseil à titre de Conseillère municipale jusqu'en 2008.

Maire engagé comme elle le fut dans sa carrière d'enseignante et de directrice d'école, comme elle le fut pour sa paroisse, comme elle le fut par son soutien aux associations communales, ne manquant pas d'être présente, tant qu'elle le put, à tous les événements festifs organisés à Sougé.

Elle était attachée à Sougé, sa commune d'adoption et toute l'énergie qu'elle employait pour assurer son développement avec deux préoccupations majeures : la vitalité économique et l'augmentation de la population par l'offre de parcelles à construire.

Elle n'hésitait pas à défendre les intérêts communaux lorsqu'elle considérait que le compte n'y était pas.

Son mandat fut marqué par quatre grandes réalisations : la construction de l'atelier municipal, l'aménagement du centre bourg et de la place du Placître ainsi que l'édification de deux grands lotissements de cinquante parcelles (viabilisation des lotissements du Pressoir et de la Fontaine) et l'installation d'un distributeur automatique de billets au bureau de Poste.

### UN COUPLE AU SERVICE DE LA COMMUNE

On ne peut rendre hommage à cette femme sans évoquer Gilbert **Chauveau**. Sougéen de naissance, il entra au Conseil municipal en 1983. Il participa activement à la construction de la Communauté de communes des Alpes Mancelles (à Fresnay sur Sarthe, un bâtiment communautaire porte aujourd'hui son nom). Ensemble, c'est donc 25 années de participation à la vie municipale !

En 2014, pour rendre hommage à son action, il a été décidé que la salle polyvalente porterait le nom de « *Gilbert Chauveau* ». Lors de l'inauguration en 2014, Paulette **Chauveau** eut ce commentaire pour son défunt mari : « *Sougé, sa commune, il y tient, il l'aime et il a voulu la voir grandir* ».

### Don d'une croix en roussard

Benoît **Blossier** a fait don d'une croix en roussard à la commune. Cette croix a été installée lors de la journée citoyenne au lieu-dit *La Trouesse* afin de remplacer une croix en bois détruite.

## Accueil d'une famille ukrainienne

Le 16 mars 2022, 2 familles sougéennes ont ouvert leur porte pour accueillir une maman et son fils de 4 ans : **Anastasia** et **Timofei**, à la demande de l'église orthodoxe.

Venant de la région de Jytomir (proche de la Biélorussie), un long voyage en bus a conduit cette famille vers notre commune, après avoir traversé la Pologne et l'Allemagne.

La Municipalité a pris en charge toutes les démarches administratives pour l'accueil de cette famille (scolarisation de l'enfant, démarche auprès de la Préfecture ...).

Afin d'aider cette famille, un appel à dons en numéraire a été proposé avec dépôt en Mairie pour l'aider financièrement.

Pendant plusieurs mois, cet élan de solidarité n'a pas faibli. Un lien profond et une complicité se sont créés.

En juin dernier, **Anastasia** et son fils ont regagné l'Ukraine, à leur demande, pour retrouver leur famille.

La Municipalité tient à remercier vivement toutes les personnes qui ont bien voulu

s'associer à cette démarche solidaire, particulièrement M. Mme **Lebreton** Marcel et M. Mme **Drouin** Jacques qui ont hébergé gracieusement cette famille. Merci également à toutes les personnes qui ont participé en faisant des dons en numéraire, en vêtements, jouets ou autres ...



Elle remercie également les enseignantes du Sivos et le personnel de cantine pour leur concours dans la bonne intégration de l'enfant à l'école.

Nous leur souhaitons de recouvrer une vie familiale normale et un pays allant vers la paix !

### Témoignage :

*23 octobre 2022, jour de l'anniversaire d'Anastasia, Mme Lebreton prend de ses nouvelles. Anastasia remercie la commune de Sougé et sa famille de cœur de l'avoir si bien accueillie. En réponse, Mme Lebreton témoigne : elle a été, dans notre maison, un rayon de soleil. C'est une belle personne qui a trouvé auprès de nos enfants une place importante... comme une petite sœur.*

*Nous gardons en mémoire tous ces petits moments du quotidien passés avec elle : le petit café crème du matin préparé pour Marcel, la préparation de ses petits plats ukrainiens à partager avec la famille.*

*Nous espérons de tout cœur que l'année 2023 offrira la Paix à l'Ukraine.*

## Don d'un banc public en souvenir de M. Fernand Bignon

La famille de M. Fernand **Bignon** a souhaité montrer son fort attachement à notre commune en proposant au Conseil municipal le don d'un banc public.



C'est ainsi que Mme Thérèse **Bignon** et son beau-fils, M. Jean-Claude **Bignon**, pour commémorer le 10<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Fernand **Bignon**, ont procédé au côté du Maire et de leurs invités, à l'inauguration de ce très beau banc le 10 juin dernier, sur la place de l'église Saint-Martin. Pour mémoire, rappelons ici ce que fut la vie de M. **Bignon** dont de nombreux sougèens gardent le souvenir : sa personnalité et son parcours ayant marqué la mémoire collective. Il a été un homme engagé et un artisan novateur pour son époque :

- un homme engagé comme Conseiller municipal de Sougé le Ganelon pendant 24 ans ; Président de l'association de football pendant 10 ans (une salle des vestiaires « Jean-Claude Lebossé » porte son nom),
- un artisan novateur qui a su accompagner la transformation du monde agricole. Succédant à son père, charron, M. **Bignon**,

artisan dynamique et inventeur, observant l'arrivée des tracteurs et remorques dans les fermes (mettant fin progressivement aux charrettes et tombereaux avec leurs grandes roues cerclées de fer) a reconverti l'activité en ayant eu l'ingénieuse idée de fabriquer des élévateurs en bois (les seuls du marché car les autres étaient en fer) pour les bottes et ballots de paille, sacs de blé et de maïs. Environ 5 personnes travaillaient à

cette fabrication qui a connu un grand succès commercial dans la région et dans plus de 15 départements. Après une vie professionnelle bien remplie, Fernand **Bignon** resta fidèle à sa commune, toujours actif, animant gaiement les repas des aînés. Ce banc va témoigner pour longtemps de l'action de M. Fernand **Bignon** et de sa famille, présents depuis 3 générations à Sougé. Le Conseil municipal remercie pour ce don, bien mis en valeur et utile devant notre église Saint-Martin.



## Pot de remerciement pour Jean-Marc et Nicole Dorneau



Avant la réunion du Conseil municipal du 31 mars, le Conseil municipal recevait en Mairie Jean-Marc et Nicole **Dorneau** pour un moment de convivialité afin de les remercier pour leur implication dans la vie culturelle communale depuis de nombreuses années. Nicole, présidente sortante de « Mémoire et Patrimoine » de Sougé le Ganelon, très attachée à notre commune et Jean-Marc, Conseiller municipal, correspondant Défense et également le référent AFN pour la section sougèenne des Anciens combattants. Par leurs actions et leurs investissements personnels, ils ont permis de faire connaître et apprécier l'histoire de notre commune (organisation des expositions et création de livrets au bénéfice de l'association). A cela s'ajoute la création du recueil « Sougé en images » réalisé par Jean-Marc.

## Retraite de l'Abbé Maurice Chevalier

Après 68 années de Ministère sacerdotal (ordination presbytérale par Mgr **Grente** le 12 juin 1954 à la cathédrale du Mans à l'âge de 25 ans), l'Abbé **Chevalier** a pris une retraite bien méritée après avoir officié sur notre commune et sa paroisse pendant 31 ans. Ses jubilé de Diamant et de Palissandre ayant été



fêtés respectivement en 2014 et 2019 autour d'une assistance nombreuse et reconnaissante. La Municipalité, associée à la population toute entière, tient à remercier très chaleureusement M. l'Abbé **Chevalier** pour tout ce qu'il a pu apporter à chacun et chacune pendant cette période avec sens de l'écoute, simplicité, tolérance et gentillesse. Chacun aura pu apprécier également ses paroles de réconfort et d'encouragement. Nous lui souhaitons une paisible retraite au presbytère de Sougé entouré de celles et ceux qui l'accompagnent au quotidien.

## Clémence Bellanger

« 2022 restera une année intense pour moi. En particulier grâce à la publication de mon autobiographie « Née comme ça » aux éditions Amphora. Au départ, j'ai imaginé ce livre comme un message d'espoir, une invitation à libérer sa parole sur des sujets tabous. Je tiens à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous avez réservé à mon livre.

Aujourd'hui, il est utilisé dans des écoles comme sujet d'examen, à la faculté de médecine pour former les médecins de demain...

Et parfois en milieu hospitalier pour aider des patients et leurs familles à traverser des moments difficiles.

Je me réjouis sincèrement que mon parcours puisse rassembler de cette manière, c'est une très belle récompense. Je vous souhaite une année 2023 pleine de magie. Que la santé vous accompagne tous les jours pour vous permettre de réaliser ce qui compte. »



# Actualités

## Cérémonie de citoyenneté

Samedi 2 avril, huit jeunes électeurs nouvellement inscrits sur la liste électorale communale étaient invités à recevoir leur carte et le *livret du citoyen* en mairie.

Occasion pour Philippe **Rallu** de rappeler l'importance de cette démarche pour devenir un acteur de la vie démocratique, et moment privilégié pour échanger avec les jeunes sur leur parcours et leurs projets à venir.

La carte d'électeur a été remise à : Mlles **Rameau Adèle**, **Dessarthe Julie** ; MM. **Manson Benoît**, **Chevé Maxence**, accompagnés de leurs parents. Quelques semaines plus tard, en avril, ces jeunes ont eu l'opportunité d'exercer leur droit de vote lors des élections présidentielles puis législatives en juin. A l'issue de cette remise, un pot amical était offert.



## Patrick Mouetaux marie sa fille



Cérémonie particulière samedi 24 septembre 2022 à la mairie de Sougé.

En effet, c'est avec beaucoup d'émotion que Patrick **Mouetaux**, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire, a eu l'honneur de marier sa fille Anaëlle avec Jérôme **Lesept**. Après avoir accueilli famille et amis, il a procédé au mariage non sans laisser transparaître tout le bonheur qu'il ressentait en ce jour particulier.

## Remise de subventions aux associations



Vendredi 24 juin, le Maire, en présence de Membres du Conseil municipal, a remis les subventions annuelles aux associations communales. 6 721 € ont été distribués pour la vie associative au titre

de l'année 2022.

Les associations concernées sont \*: Union Sportive des Alpes Mancelles (USAM), Comité des fêtes, Musique municipale, Amicale des sapeurs-pompiers, Aînés ruraux, Société de chasse, Coopérative scolaire, La Truite des Alpes Mancelles, Mémoire et patrimoine, Les Fous du volant, APE Assé/Sougé.

Pour les associations extérieures à la commune : Banque alimentaire Fresnay, ADMR Fresnay, Comité de jumelages Alpes Mancelles dans l'Europe, Basket club Fresnois, Ecole de peinture des Alpes Mancelles, MFR Fyé, CFA Alençon, Comice

agricole cantonal, pour un montant global de 1 536 € (dont 973 € pour le comice).

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) a également indemnisé M. François **Robert**, piégeur agréé, pour le travail qu'il mène pour lutter contre la propagation des ragondins, dans le cadre d'une convention d'autorisation entre la commune de Sougé le Ganelon et l'association Polleniz.

*\*certaines associations ne demandent pas de subvention communale.*

## Des renforts pour le service technique

L'équipe des agents de la commune a été renforcée cette année avec la présence de Thomas **Piou** (octobre 2021 à avril 2022) et Benoît **Manson** (juillet 2022 à septembre 2022 à mi-temps). Ceci pour compenser l'absence d'un agent pour des raisons médicales.

Arrivée en septembre 2022 de Corentin **Vaillant**, élève de la MFR de Cerisy Belle Etoile (Orne) pour un stage dans le cadre de la préparation d'un CAPA Jardinier Paysagiste.

La durée du stage de 25 semaines sur l'année scolaire 2022/2023 lui permettra de bénéficier d'une gratification de 3,90 €

de l'heure (15% du plafond horaire de la sécurité sociale).



D'autre part, Hervé **Vaillant**, agent communal parallèlement sapeur-pompier est mis à disposition du SDIS pendant son temps de travail avec maintien de son salaire. Il bénéficie pour lui-même des vacances, la commune prétendant à ce titre, chaque année, à un dégrèvement sur sa contribution.

Mauricette **Geslin** a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2022. En remerciement du travail effectué à l'école et au SIVOS, le Conseil municipal lui a offert un panier garni. Le poste a été pourvu, à temps partiel, par Mme Amélie **Gaudin**.

## Repas des anciens



Dimanche 6 novembre, le maire et les élus ont eu le plaisir d'accueillir les aînés de la commune pour le traditionnel repas des anciens. 111 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour ce grand moment de convivialité. Sous la conduite d'Angèle et l'expérience de Josiane **Desalay**, 6 jeunes sont venus

aider au service.

Merci à Juliette **Busson**, Axel **Deltombe**, Nathan **Gauthier**, Amandine **Julienne**, Ambre **Pitou**, et Elise **Soyer**.

Les convives ont apprécié l'excellent repas préparé par la maison **Durand**, la décoration par Anaïs et l'ambiance musicale superbement dirigée par Bruno **Huon**.

Cette année, les doyens présents, Mme Simone **Evrard**, 95 ans et M. Jean **Lebreton**, 91 ans se sont vus remettre un petit cadeau par le Maire Philippe **Rallu**, au nom de la Municipalité. Pour les personnes absentes, un repas sous forme de colis (commande auprès de Carrefour contact) sera distribué par les élus en janvier 2023.



## Sauvegarde du patrimoine communal : appel à dons

La commune de Sougé le Ganelon, en partenariat avec l'association « *Mémoire et Patrimoine* » de Sougé le Ganelon et la Fondation du Patrimoine engage la restauration de trois statues. Un concert donné en décembre 2021 par l'Ecole Musique, Danse Théâtre avait lancé cette action. En septembre 2022, une convention signée entre la Fondation du Patrimoine, l'association « *Mémoire et Patrimoine* » et la Municipalité a conforté cet engagement de sauvegarde de ces objets d'art.

### Projet de restauration :

Ce projet comprend la restauration d'une part de deux statues en terre cuite polychrome du XVII<sup>ème</sup> siècle, inscrites à l'inventaire supplémentaire au titre des monuments historiques. Les statues **Saint-Paul** et **Saint-Martin** sont situées dans les alcôves du chœur de l'église et

présentent des fragilités importantes qui menacent aujourd'hui leurs structures. D'autre part, une troisième statue datant du XIX<sup>ème</sup> siècle sera également restaurée. Elle représente **Saint-Eloi** et était initialement exposée, depuis 1876, aux grandes forges de la Gaudinière. La société Hutchinson en a fait don à la commune en 2022. Constituée en plâtre ou en pierre reconstituée, elle est très endommagée. Cette statue intégrera l'église après sa sauvegarde.

Le Conseil municipal, après avis favorable de Mme la Conservatrice des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe a retenu Agnès **Blossier** spécialisée en conservation-restauration d'œuvres sculptées.

Ces travaux vont permettre de sauvegarder ces éléments du patrimoine communal et de la mémoire ouvrière.

### La mobilisation :

Cette nouvelle collecte de dons s'inscrit dans un projet plus global de restauration et valorisation du patrimoine communal. En effet, deux précédentes collectes de dons ont permis de sauvegarder le tableau de **Saint-Jean Baptiste**, celui de la « **Dormition de la Vierge** » ainsi que trois vitraux.

Après déduction de subventions de la Région et du Département, le besoin de financement est de 6 000 €. Dans le cadre de cette opération menée avec la Fondation du patrimoine, les dons permettent d'obtenir une réduction d'impôt à hauteur de 66 % pour les particuliers et les entreprises.

En annexe dépliant et bordereau de don.  
Contact : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



Statue de St Martin



Statue de St Eloi



Statue de St Paul



Convention signée entre la Fondation du Patrimoine, l'association "Mémoire et Patrimoine" de Sougé et la Municipalité

# Dossiers en cours

## Salle des Associations

La salle des associations est actuellement composée d'une salle de restauration avec sanitaires. Elle a fait l'objet de travaux de réhabilitation en 2019 à l'occasion d'une mise aux normes d'accessibilité. Le Conseil municipal a décidé en 2021 de créer un office traiteur. L'objectif est de pouvoir proposer aux habitants de la commune, la mise à disposition d'un espace permettant la préparation de repas chauds. Cette réalisation se fera dans le garage attenant, propriété de la commune. Montant estimatif des travaux prévus : 78 140 €.

Cette opération bénéficiera de financements Leader (Fonds européens), DETR (Etat) et Fond Régional de Développement des Communes (Région). Obtention du permis de construire en juillet 2022. Consultation d'entreprises en cours.

## Lotissement

Commercialisation d'une parcelle en 2022, soit au total 10 parcelles vendues. 13 parcelles restent disponibles à la vente.

## La lagune

### STATION D'ÉPURATION ROUTE DE ST LÉONARD DES BOIS

Des problèmes d'étanchéité du bassin lagunaire ont obligé la Municipalité de porter une action en justice devant le

## Cimetière

### CONCESSIONS FUNÉRAIRES À ÉCHÉANCE

Un certain nombre de concessions au cimetière sont expirées et n'ont pas été renouvelées.

En principe la demande de renouvellement doit être présentée dans les 2 années suivant l'échéance du contrat de concession et la commune ne peut s'y opposer. Passé ce délai, le terrain concédé fait retour à la commune. Toutefois, dans la mesure où la commune n'a pas encore procédé à la reprise de la concession, le Maire peut accepter de façon discrétionnaire une demande de renouvellement présentée au-delà de 2 ans.

La liste des concessions concernées est affichée à l'entrée du cimetière et consultable en mairie. Ces concessions sont également signalées sur le terrain.

Afin de libérer des emplacements, des opérations de reprise de concessions non renouvelées seront réalisées en 2023.

Les familles et descendants des titulaires de ces concessions sont invités à se présenter en mairie dans les meilleurs délais pour régulariser leur situation s'ils le souhaitent. **Un délai sera laissé jusqu'au 30 juin 2023.**

### EXTENSION DU CIMETIÈRE

Depuis quelques années, le Conseil travaille sur le projet d'extension du cimetière. En 2016, une acquisition foncière de 2274 m<sup>2</sup> a été effectuée derrière le cimetière ainsi que des travaux de clôtures et de plantations de haies financées par le Parc Normandie Maine en 2019.

En septembre 2022, le Conseil municipal a décidé de consacrer la subvention de 20 000 € du Département de la Sarthe (Plan d'investissements durables pour la période 2022 / 2025) afin de financer pour partie cette opération. Dans un premier temps, une étude de maîtrise d'œuvre va être lancée.

Tribunal administratif de Nantes, il y a 5 ans ... Au terme de cette procédure longue et complexe, la commune de Sougé le Ganelon a perçu, fin 2022, une forte indemnisation financière qui va lui

permettre de procéder aux réparations (par pose d'une géomembrane de 4 300 m<sup>2</sup>) sur le bassin défectueux, en 2023.

# Intercommunalité



## Communauté De Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

### Projet de construction d'un parc solaire

Porté par des investisseurs privés, la création d'un **parcsolaire photovoltaïque** au sol est à l'étude sur une parcelle de 4,2 ha, propriété de la Communauté de communes, au Gué Ory. Il est prévu de poser 24 846 m<sup>2</sup> de panneaux. La production électrique du champ solaire du Gué Ory est estimée à 5 100 MWh / an.

Ce projet sera soumis à une enquête publique avec une réunion où chacun sera invité à venir découvrir le projet.

### La compétence GEMAPI prise par la CCHSAM

Suite à transfert par l'Etat, la Gestion des cours d'eau, des bassins hydrographiques, la défense contre les inondations, la protection des sites, des écosystèmes et des zones humides relèvent de la compétence communautaire. Les élus ont décidé la création d'un syndicat mutualisant plusieurs collectivités concernées par le bassin versant pour en assumer la gestion (hors prévention des inondations - PI).

### La nouvelle gendarmerie

D'un coût estimé à 4,5 millions, la construction de la nouvelle gendarmerie (en remplacement de celles de Fresnay sur Sarthe et Oisseau le Petit) se fera sur une emprise foncière de la commune d'Assé le Boisne, en limite de Fresnay. Elle comportera bureaux et logements pour les militaires.

# Journée citoyenne

## Faire ensemble pour mieux vivre ensemble

Le samedi 14 mai, la commune organisait sa première journée citoyenne. Une cinquantaine de personnes ont répondu à cet appel pour une demi-journée de nettoyage, peinture et travaux divers. Accueillis dans le jardin de la mairie en début d'après-midi, des ateliers étaient proposés dans différents endroits de la commune.

Elus, employés communaux et sougéens de tous âges se sont mobilisés dans un élan de civisme afin d'améliorer le cadre de vie de notre commune.

Sous un soleil bienveillant, les bénévoles ont, avec enthousiasme et détermination, accompli leurs tâches avec bonne humeur et convivialité.

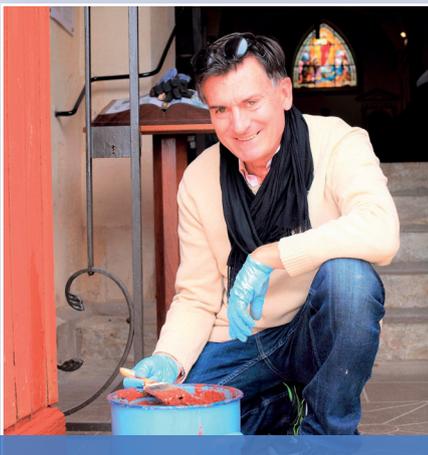
En fin d'après-midi, un buffet préparé par des bénévoles a rassemblé tous les acteurs de cette superbe journée au lavoir de l'Escole Corbin.

Au menu : cakes salés et sucrés avec un cocktail à base de sureau ...

Cette opération sera renouvelée en mai 2023.



Nettoyage au lotissement de la Plaine des Boulaies de la Sculpture M.Deret



Atelier peinture à l'église



## Lavoir Escole Corbin

En 2022, la Municipalité a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain de 52 m<sup>2</sup> attenante au lavoir.

Le projet, en 2023, est d'aménager cet espace en créant un cadre de verdure pour profiter agréablement du lavoir et prendre le temps d'une pause dans un bel endroit en toute tranquillité.

Cet endroit est à respecter : on y déplore malheureusement des agissements irrespectueux. Cette année, suite à des dégradations, la croix fortement endommagée a été réparée.

## Une naissance, un arbre

Le samedi 3 décembre 2022, enfants, parents et grands-parents étaient présents à l'invitation du Maire et du Conseil municipal pour l'inauguration des arbres de Jade, Sacha, Clint, Nao, Mathis, Giani et Louise. Sorbier, hêtre et aulne ont été plantés sur les voies douces du lotissement de la Plaine des Boulaies. Cette opération concernait les enfants de la commune nés en 2020 et 2021. Depuis 2018, la commune participe au projet « une naissance, un arbre » soutenu par la région des Pays de Loire.





Aménagement terrain du lavoir Escole Corbin



Nettoyage et plantation au Rocher



Nettoyage et peinture Jardin de la Mairie



Nettoyage Aire de Loisirs au Gué Ory



Pot amical en fin de journée au lavoir Escole Corbin



Mise en place au lieu-dit La Trouesse d'une Croix en Roussard offerte par M.Benoit Blossier

## Sainte-Barbe, les sapeurs-pompiers à l'honneur

Samedi 3 décembre, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée à la salle polyvalente en présence de Gérard **Galpin**, conseiller départemental, du capitaine **Bertrand** représentant le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), du capitaine Charpentier, chef du centre, des maires Louis **Breton**, Philippe **Rallu** et Pascal **Despierre**, des sapeurs-pompiers et administrés.

A cette occasion, l'attention a été portée au lancement d'une campagne de recrutement en 2023 pour le centre de secours de Sougé, actuellement composé de onze sapeurs-pompiers. La commune de Sougé s'est vu remettre le label « partenaire des sapeurs-pompiers » pour la mise à disposition d'un agent pour les sorties opérationnelles.

Hervé **Vaillant** a reçu la médaille d'honneur « échelon or » pour 30 années de service. Valentin **Beslin** a été promu sergent-chef et Ronan **Afonso da Silva** 1<sup>er</sup> classe.



# Parc naturel Régional Normandie-Maine

## L'actualité du Parc sur notre commune : aide à la plantation du Parc Normandie-Maine



Depuis 2018, le **Parc naturel régional Normandie-Maine** porte un programme d'aide à la plantation de haies bocagères, sous la forme d'un appel à candidatures ouvert à tous les agriculteurs, particuliers, collectivités, associations du territoire dans le but de reconstituer le bocage. Toutes les structures qui souhaitent bénéficier d'une haie bocagère peuvent y répondre, sous réserve que leur projet

soit sur une commune du Parc et d'une longueur d'au moins 150 m. Le Parc coordonne les travaux de plantation et les finance à hauteur de 80 %, grâce notamment pour le secteur à la participation de la région Pays de la Loire, du Département de la Mayenne et du Fonds pour l'arbre. Depuis 2018, ce sont 67 km de haies bocagères qui ont été plantés dans ce cadre, sur l'ensemble du territoire du Parc.

Les haies présentent de nombreux avantages : délimitation de parcelles, brise-vent, abri pour le bétail, régulation des écoulements hydrauliques, protection de l'érosion ou encore réservoir de biodiversité et support essentiel pour

la faune de nos campagnes. De plus, le bois de haie peut être utilisé comme bois d'œuvre et bois de chauffage, mais aussi servir en paillage, et même de fourrage pour le bétail.

Le Parc souhaite poursuivre son programme d'aide durant les années à venir, donc n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de votre projet !

Parc naturel régional et Géoparc Normandie-Maine - Le Chapitre - CS 80005 - 61 320 Carrouges Cedex.  
[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

## École

De janvier à juin 2022, les élèves ont eu l'occasion d'aller au cinéma de Fresnay Sur Sarthe. Les classes de PS/MS et PS/GS ont pu visionner « Le petit chat curieux » le 25 mars et « Petites casseroles » le 23 mai. Le 7 mars, les classes de CE2 et CM1/CM2 ont vu « La nuit du chasseur » ; les classes de CP et CE1 ont vu « Rumba » le 25 mars et « Le magicien d'Oz » le 23 mai. Les enfants ont également assisté à un concert du groupe Olifan le 5 mai et sont partis en voyages scolaires. Le 31 mai, les classes maternelles sont allées au zoo de Pescheray. Le 9 juin, les classes de CE2 et CM1/CM2 ont visité le Futuroscope et le 4 juillet, les classes de CP et CE1 se sont rendues à l'écomusée du Perche.

Nadine **Aurégan** intervient en musique depuis le mois d'octobre pour toutes les classes, tous les 15 jours le mardi à Assé et le vendredi à Sougé.

Le 17 novembre, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés au théâtre d'Alençon voir « Billy la nuit » et ils se sont rendus

au cinéma de Fresnay sur Sarthe le 12 décembre. Les CE2/CM1 et CM1/CM2 y sont allées le 28 novembre. Ces 2 mêmes classes ont eu l'opportunité d'avoir des interventions sur la sculpture sur bois au cours desquels ils ont pu fabriquer des objets donnés à l'APE afin qu'ils soient vendus au marché de Noël. Toute l'école a fini cette année civile en allant voir un spectacle à la Luciole : Super Ego le jeudi 15 décembre.

Nous souhaitons remercier les mairies d'Assé le Boisne et de Sougé le Ganelon ainsi que l'Association de Parents d'élèves pour leurs aides financières et autres qui nous permettent d'offrir à nos élèves et nous-mêmes de bonnes conditions de travail et de belles sorties.

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

Sophie **Soing**, directrice, et toute l'équipe enseignante

### Site de Sougé

69 élèves

- Maternelle – Mme **Plumas-Kerléo** et Mme **Beunache** (ATSEM) : **7 PS – 16 GS**
- Mme **Soing** et Mme **Chrétien** : **10 CE2 – 13 CM1**
- Mme **Genet** et Mme **Behra** (AESH) : **11 CM1 – 12 CM2**

### Site d'Assé :

69 élèves

- Maternelle – Mme **Lecamus** et Mme **Béhier** (ATSEM) : **1 TPS - 7 PS – 15 MS**
- Mme **Lis** : **14 CP – 8 CE1**
- Mme **Thuadet** et Mme **Peters** : **12 CE1 – 12 CE2**

### SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES

Subvention de 35 € versées aux familles des enfants suivants :  
Priscilla Chapron-Gouin, Charles Laurent, Marcus Lecourt, Ambre et Jade Pitou

# Travaux de voirie en 2022

	Compétence communautaire (hors agglomération)		Compétence communale (agglomération et chemins ruraux)
	Montant TTC		
<b>PATA</b>	1 164 €		3 804 €
<b>Nids de poule</b>	844 €		612 €
<b>Fauchage débroussaillage</b>	6 869 €		2 194 €
	<b>VOIRIE</b>	<b>CURAGE DE FOSSÉS</b>	-
<b>VC 1 - Route des Bussonnières</b>	7 858 €	902 €	-
<b>VC 1 - Route du Bois Ory</b>		3 910 €	-
<b>VC 126 - Route de la Robinière</b>	5 246 €	2 599 €	-
<b>CR 24 - Le Bas Tremblay</b>	-	-	343 €
<b>CE n°9 - Mortefontaine</b>	-	-	100 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 392 €</b>		<b>7 053 €</b>

## Achats et travaux en 2022

Refonte du site internet : **4 572 €**

Téléphone internet mairie : passage à la Fibre Optique : **3 252 €**

Stores cantine, garderie, salle associative, classes primaires et maternelles : **6 480 €**

### Eclairage public

La Municipalité a finalisé un chantier très important : le remplacement de **177 points lumineux d'éclairage public** par la société Citeos (bourg, Gué Ory, hameaux raccordés). Un montant d'investissement de **115 571 € HT**. Cette opération comporte plusieurs avantages : passage au Led garantissant un meilleur éclairage pour plus de sécurité, remplacement des lanternes usagées, économie de consommation électrique estimée à 65 % par an. Cette opération a bénéficié de 40 % de subventions, et des Certificats d'Economies d'Energie, ramenant l'autofinancement de la commune à **76 680 € HT** sans emprunt.



### Borne de recharges véhicules électriques

La Municipalité a souscrit à un appel d'offres mené par le Département de la Sarthe pour bénéficier de la pose d'une **borne de recharge pour véhicule électrique**, posée sur le parking de la pharmacie (à proximité du poste de raccordement EDF). Le prestataire retenu par le département est la société Bouygues. Après de multiples contretemps totalement indépendants de notre volonté, ayant engendré plus de 8 mois de retard, cette borne est opérationnelle depuis fin octobre 2022. Une initiative visant à favoriser l'usage du véhicule électrique sur un axe routier très fréquenté vers les Alpes Mancelles et bénéficiant, à proximité, de services et de commerces sougéens. Cette opération

a bénéficié de **16 200 €** de subventions, ramenant l'autofinancement de la commune à **2 528 € HT**.

### Travaux divers

Suite à vol avec effraction aux vestiaires du stade en février 2021, une dizaine de lames de bardage ont été remplacées pour un montant de **1 247 € TTC**.

Remplacement du portail cour du logement de l'école 6 rue de Paris Suite à un choc de véhicule en juillet 2021, le portail a été remplacé par un portail neuf refait à l'identique par la Sté MétalAIC. Coût : **2 310 € TTC**. Cette somme a été intégralement remboursée par les assurances du tiers responsable du sinistre.

# Services

## Bibliothèque

### Horaires d'ouverture :

 **Lundi de 15h30 à 18h**  
et **mercredi de 10h à 12h.**

Fermeture annuelle en août.

Poussez la porte de la bibliothèque. Vous y trouverez certainement des ouvrages qui vous intéressent : romans, magazines, BD, documentaires pour adultes comme pour les jeunes.

 **02 43 33 11 23**

 **bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr**



## ALEOP

Votre commune est desservie par les transports ALEOP, le réseau de transport régional de la Sarthe

Consultez sur le site [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr) : les horaires, les itinéraires, les plans et l'info trafic.

Pour tout renseignement complémentaire sur les lignes régulières, appelez l'Agence de la Sarthe.

 **02 43 39 90 72**

Des plaquettes horaires sont disponibles en mairie pour les lignes 204 (Fresnay/Alençon) et 210 (Fresnay/Le Mans)



## Collecte des textiles

Suite à la demande de l'association AGIR-LA REDINGOTE d'Alençon, le Conseil municipal a autorisé l'implantation d'un conteneur d'apports volontaires de textiles usagés issus de dons de particuliers. Celui-ci est installé sur le parking de la salle polyvalente. Autre point d'apport au parking Carrefour Contact.

## La Poste

Lieu-dit Mortefontaine

 Fermé le lundi  
Mardi au vendredi de 9h à 11h30  
Samedi de 9h à 12h

 **36 31 (numéro non surtaxé)**

## Association polleniz

Le Conseil municipal poursuit le partenariat avec l'Association POLLENIZ pour la lutte contre le frelon asiatique moyennant une adhésion annuelle de 325 €. Il a été décidé de maintenir les modalités de prise en charge des interventions par la Commune à hauteur de 50 % avec un montant plafond de 90 €.

## FRANCE SERVICES

### 2 RUE ABBÉ LELIÈVRE À FRESNAY

Les agents France Services de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles **vous accompagnent dans vos démarches administratives** du quotidien ou pour l'utilisation d'un service numérique.

 Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 et 13h45-17h - Mercredi : 9h-12h et 13h45-18h30

**Sur rendez-vous uniquement.**

**Salle informatique** en accès libre le mercredi matin.

**Le Conseiller numérique :** ce service propose des ateliers collectifs et des rendez-vous individuels pour l'ensemble des administrés. L'idée de cette mission est de rendre autonome un usager dans l'utilisation d'un outil numérique (smartphone, tablette, ordinateur).

Accompagnement gratuit sur inscription selon programme et planning disponibles en mairie et consultables sur le site :

 **02 43 33 33 99**

 **franceservices@cchautesarthealpesmancelles.fr**  
**www.cchautesarthealpesmancelles.fr**



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Déchetteries

La Communauté de communes compte dorénavant trois déchetteries sur son territoire. Les déchetteries accueillent les matériaux qui ne peuvent pas être collectés par le service de ramassage des ordures ménagères, en raison de leur taille (encombrants), de leur volume (déchets verts), de leur densité (gravats, déblais...) ou de leur nature (batteries, huiles usagées, solvants, peinture...).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les particuliers peuvent accéder aux 3 déchetteries du territoire de la Communauté de communes pour une fréquentation

limitée à 30 passages par an (fréquentation totale des 3 sites). Au-delà du seuil de 30 passages du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre chaque passage supplémentaire sera facturé 10 €. Cette règle est également appliquée, à partir du 25<sup>ème</sup> passage, aux professionnels en auto-entreprise et aux responsables d'entreprises du bâtiment n'employant pas de salarié.

A l'inverse, cette mesure ne s'applique pas aux autres professionnels du territoire, pour lesquels le montant de la redevance est déjà plus élevé.

### 🕒 Horaires des 3 déchetteries :

**Saint Ouen de Mimbré  
Beaumont sur Sarthe**  
**Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi**  
9h/12h et 14h/17h30

**Ancinnes/Bourg le Roi**  
**Lundi et Jeudi** : 9h/12h et 14h/17h30  
**Vendredi** : 14h/17h30

### Déchetterie Saint-Ouen-de-Mimbré

ZA de la Promenade  
15 rue du chemin de fer  
72130 Saint-Ouen-de-Mimbré

### Déchetterie Beaumont-sur-Sarthe

ZAC rue Saint-Pierre  
72170 Beaumont-sur-Sarthe

### Déchetterie Ancinnes/Bourg-le-Roi

La Maladrie  
72610 Ancinnes

## La fibre pour tous en Sarthe

Le réseau déployé par Sarthe Numérique permet de choisir son opérateur tout en conservant la possibilité de changer d'offre ultérieurement. Cet opérateur sera le seul interlocuteur du client durant la durée du contrat.

En cas d'interruption de service, le client appelle son opérateur qui doit

en tout premier lieu vérifier le bon fonctionnement de ses équipements. Si l'interruption de service est due au réseau, s'est ensuite à l'opérateur du réseau fibre Sartel THD d'intervenir, pour cela, il doit être impérativement sollicité par l'opérateur.

Le bon réflexe à avoir en cas de panne :

Appeler son opérateur  
Pour plus d'informations, le site Internet est à votre disposition :

[www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

et un numéro vert est également disponible :

📞 08 00 80 06 17

## Maison Médicale De Sougé

### RUE DES ACACIAS Médecin Généraliste

Annexe du Centre de santé des Alpes Mancelles (médecins salariés) :

Docteur Amélie **Laurens**

Sur rendez-vous le mercredi matin

📞 02 43 34 54 04

### Cabinet de soins infirmiers

Mmes Marie **Chevallier**, Elodie **Goyet**, Vanessa **Poupard** et Emilie **Vannier**

🕒 Le cabinet est ouvert de 6h à 21h du lundi au dimanche pour les rendez-vous à domicile et au cabinet

Et des permanences sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 9h sont à la disposition de la patientèle.

📞 02 43 97 31 30

### Pédicure Podologue

Mme Laurence **Devezin**

📞 02 43 33 64 82

### Mme CABIN Hélène, orthophoniste

Suite au départ de Mme **Fillon**, Mme **Cabin**, orthophoniste, s'est installée à la maison de santé de Sougé depuis septembre 2022.

Arrivant de Seine-Maritime, Mme **Cabin** était à la recherche d'un local professionnel dans notre région.

L'orthophonie est une profession de santé relevant de la famille des métiers de soins. Elle consiste entre autres à prévenir, à évaluer et à traiter les difficultés ou troubles :

- du langage oral et écrit et de la communication,
  - de la cognition mathématique et logique.
- Chez l'adulte, elle consiste également :

### Infirmier de Pratique Avancée (IPA)

M. Fabien **Ory**

🕒 Sur rendez-vous le mardi pour les patients proposés par les médecins du territoire

- à maintenir les fonctions de communication et de l'oralité dans les pathologies neurologiques et neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson ou post-AVC)

### Ordonnance obligatoire pour tout rendez-vous

Les tarifs varient selon l'acte professionnel avec remboursement par l'assurance maladie à hauteur de 60 % actuellement (complément par la mutuelle).

🕒 Le cabinet est ouvert du lundi 10h au vendredi 13h

Prise de rendez-vous :  
Sur le site orthophonie.app

📞 06 36 11 96 86



# Commerces : nouveautés

## Magasin Carrefour Contact : Clément Pezin, nouveau gérant

Sur notre commune depuis juin 2019, M et Mme **Lecaudé** ont repris un magasin Carrefour Contact à Ballon. Depuis octobre 2022, Clément **Pezin**, nouveau gérant, les remplace.

Agé de 25 ans, il est titulaire d'un Master de commerce et a privilégié l'alternance pendant sa formation, plus proche de la réalité du monde du travail (école de commerce et Carrefour Contact en tant qu'employeur). Après 3 ans passés à Beuzeville (commune proche d'Honfleur) en tant que directeur adjoint d'un Carrefour Contact, il a choisi notre commune pour son premier poste de direction. Il est aussi habitant de notre commune depuis fin d'année 2022.

Le magasin Carrefour Contact emploie 7 personnes. M. **Pezin** a souhaité maintenir

### les services proposés à la clientèle :

- Livraison à domicile pour commande supérieure à 25 € (lundi et jeudi)
- Point Relais colis
- Espace laverie
- Station-service 24h/24h. M. **Pezin** prévoit la mise en place d'un éclairage solaire avec détecteur pour une utilisation plus pratique de ce service.

Le 27 octobre, avant la tenue du Conseil municipal, le Maire et les Conseillers ont reçu M. **Pezin** pour un pot amical en Mairie.

La Municipalité remercie M. et Mme **Lecaudé** pour l'excellent travail fourni depuis leur arrivée dans notre commune.



## Garage Vérissimo devient le Garage Bach

**GARAGE BACH**

**Mécanique Multimarque - Vente VN-VO**

02 43 97 31 03  
1 rue de la Gaudinière - Le Gué Ory,  
72130, SOUGE LE GANELON  
garage.bach@orange.fr

Du Mardi au Vendredi,  
De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00  
Le samedi de 8h30 à 12h30  
Le lundi de 14h à 18h

WWW.TOP-GARAGE.FR

du Conseil municipal du mardi 28 juin, le Maire et les Conseillers ont reçu lors d'un pot amical dans le jardin de la Mairie, les deux couples pour faire les présentations, souhaiter la bienvenue aux nouveaux

propriétaires. M. et Mme **Vérissimo**, très appréciés par la population pendant toutes ces années ont été remerciés pour leur travail. Il leur a été souhaité une belle retraite.



Depuis juin 2022, le garage bien connu du Gué Ory a changé de propriétaire suite au départ en retraite de M. et Mme **Vérissimo**, installés depuis 2001 à Sougé le Ganelon. C'est dorénavant M. et Mme Karim **Bach**, repreneurs, qui sont à la tête de l'affaire. Avant la tenue

## Le Corbusin, vente à la ferme, écurie et maison d'hôtes Route de Douillet le Joly



M. Dimitri **Siniakov** : Nous sommes installés à Sougé le Ganelon depuis la Toussaint 2020.

Après avoir vendu notre maison en Russie, nous avons repris cette ancienne seigneurie, dont le bâtiment le plus ancien date du XV<sup>e</sup> siècle.

Nous sommes aujourd'hui une centaine d'âmes à vivre à Corbusin : ânesses, chevaux, bardot, chiens et chats, chèvres, poules, canards, oies, cailles.

Nos activités comprennent trois aspects : l'écurie Saints-Flore-et-Laure, une petite exploitation agricole familiale d'élevage de volailles, de caprins, de maraîchage et un gîte qui accueille visiteurs, cavaliers et pèlerins.

Nous vendons nos œufs, fromages de chèvre, légumes, fruits, herbes aromatiques, confitures et toutes sortes de marinades

qui sont à découvrir dans notre boutique récemment aménagée.

Nous mettons à la disposition des voyageurs deux chambres avec une salle d'eau, pour des séjours équestres, touristiques, fermiers ou spirituels. Nous proposons aussi aux familles des séjours en tiny house (petite maison écologique en bois conçue et réalisée sur mesure), un logement insolite avec une belle vue sur la campagne environnante.

Nous accueillons également nos hôtes à notre table.

# Comice Agricole cantonal à Sougé en 2024

En **2023**, le comice se déroulera à **Saint Georges le Gaultier** (dernier week-end d'août).

En **2024**, ce sera **notre tour** et il faut y penser dès maintenant ... C'est pourquoi une réunion publique d'échanges, à laquelle chacun et chacune sera invité, se tiendra avant mars 2023 pour en parler ensemble et poser les premières bases de cette organisation.



## Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

### Concours « Villes et Villages Fleuris »

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

L'attribution du label, ainsi que son maintien, nécessitent pour les communes de prendre en compte un ensemble de critères concernant l'aménagement du territoire, le choix des végétaux, la préservation de l'environnement ou encore la qualité de l'espace public.

Afin de vérifier qu'ils soient bien respectés et d'accompagner les communes dans leur démarche de labellisation, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris, ainsi que les organisations régionales et départementales, parcourent la France entière chaque été.

Fidèle au concours de fleurissement depuis 1989 et fière d'avoir obtenu 3 fleurs depuis 1997, notre commune se prépare à la venue du jury en 2023.

La commune met en œuvre des actions et aménagements dans le respect de l'environnement pour accueillir, valoriser son patrimoine et faire de la sécurité et de l'accessibilité une réalité.

Elle souhaite aussi faire de la commune un lieu de convivialité et de partage à l'image de notre première journée citoyenne.

Ce label met aussi en avant l'implication des habitants dans l'attractivité de leur commune. En 2023, nous aurons besoin de vous pour la réalisation de certains aménagements.





## Association des parents d'élèves Assé/Sougé

L'Association des Parents d'Élèves Assé/Sougé a été créée le **24 février 2012**. Son objectif est de participer à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants scolarisés en complémentarité avec l'équipe enseignante.

Les actions qui ont été mises en place pour cette année : carnaval dansant (5 mars), vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon (en avril), fête de l'école (18 juin), les kits scolaires (en août), l'opération Rôti de Noël et la vente de sapins de Noël (en novembre), le marché de Noël de l'association à Assé le Boisne (le 3 décembre) et le marché de Noël de Sougé le Ganelon (le 10 décembre). Les actions comme la chasse aux œufs à la Motte et la buvette à la course de vélo d'Assé le Boisne ont été annulées.

L'APE a financé à hauteur de 961.67 € le **voyage scolaire** des classes de CE2 au CM2. Ils ont pu partir au Futuroscope.

Nous avons offert une **calculatrice** collège pour tous les CM2 du SIVOS pour leur rentrée en 6ème, soit 7 calculatrices distribuées. Cette action a coûté 118.93 € à l'association.

Grâce au bénéfice réalisé durant l'année scolaire 2021/2022, nous avons attribué la somme **10€** par élève aux coopératives scolaires soit un total de 1 380 €. Cette somme va permettre de contribuer aux sorties et projets pédagogiques organisés par les enseignantes tout au long de l'année.

Nous allons participer, comme tous les ans, au financement des fichiers de mathématiques et de français.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des parents qui nous ont aidés dans la réalisation des projets au cours de l'année, l'équipe enseignante pour sa collaboration, la mairie et les élus de Sougé le Ganelon pour la subvention attribuée ainsi que la mise à disposition de la salle. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien.

### Projets 2023 :

Nous envisageons d'organiser les actions suivantes :

- Carnaval dansant le **11 mars** à la salle des fêtes
- Buvette course de vélo à Assé-le-Boisne courant mars-avril
- Vente de chocolats de Pâques avec Réauté (Alençon)
- Chasse aux œufs à la Motte le **8 avril**
- Fête de l'école programmée le samedi **24 juin** à Sougé le Ganelon
- Kits scolaires
- Vente de sapins de Noël
- Opération rôti de Noël
- Marché de Noël de l'APE à la salle des fêtes d'Assé le Boisne
- Marché de Noël de Sougé le Ganelon

Lors de l'Assemblée générale du 30 septembre dernier, le bureau suivant a été élu pour l'année 2022/2023 :

- Présidente : Elodie **Bienvenu**
- Vice-Présidente / Trésorière : Laëtitia **Gruet**
- Trésorière Adjointe : Annabelle **Geslin**
- Secrétaire : Fanny **Batereau**
- Secrétaire Adjointe : Isabelle **Couchard**
- Membres actifs : Muriel **Creton** - Amélie **Gaudin** - Anne-Laure **Foulon** - Anaëlle **Honoré** - Camille **Chataigner**
- Bénévoles réguliers : Claire **Julienne** - Arnaud **Lesselier** - Fabienne **Soubien**

### NOUS MANQUONS DE MEMBRES ACTIFS POUR L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS DE L'APE

Les membres de l'APE vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année **2023**.

Pour nous contacter :

✉ [ape.asse.souge@gmail.com](mailto:ape.asse.souge@gmail.com)



Suivez-nous sur notre page Facebook  
[www.facebook.com/APEAsséSougé](http://www.facebook.com/APEAsséSougé)



## Le centre d'intervention et de secours de Sougé le Ganelon

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Le centre de secours de Sougé le Ganelon est une équipe de 11 sapeurs-pompiers volontaires, dont 1 femme, qui ont assuré 240 interventions en 2022, notamment sur les communes de Sougé le Ganelon, Assé le Boisne et Saint Léonard des bois. 2022, un été particulier. Si le nord du département a été préservé par les feux de grandes envergures, cela n'a pas été le cas partout.

- Le lundi 18 juillet, un incendie s'est déclaré aux Sorinières, sur la commune de Teloché. Celui-ci a brûlé 300 hectares de forêt.
- Le lundi 8 août, un incendie s'est déclaré sur la commune de Baugé en Anjou dans le Maine et Loir. Celui-ci a ravagé 1 400 hectares de forêt.

Les sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon ont été engagés, sur ces 2 feux majeurs, de nombreuses fois afin d'intégrer les groupes de renforts sapeurs-pompiers pour lutter contre ces incendies.

Nous remercions la mairie de Sougé le Ganelon et la société Hutchinson qui permettent à leurs salariés sapeurs-pompiers de partir en intervention pendant leur temps de travail, grâce aux conventions de disponibilité signées avec le SDIS 72 ainsi que la société Cochet qui nous a permis de réaliser une manœuvre dans son établissement en septembre.

Comme sur tout le Département de la Sarthe, nous sommes toujours en recherche de nouveaux sapeurs-pompiers et sapeuses-pompières volontaires. Si vous avez entre 17 ans (avec autorisation parentale) et 55 ans, et que vous souhaitez vivre un engagement au

service des autres pour mener à bien des actions de secours de proximité, ce métier est fait pour vous. **Être sapeur-pompier, c'est un choix de vie et un engagement quotidien. C'est aussi s'investir dans des missions de protection, vivre une expérience unique et découvrir la force du travail en équipe.**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Capitaine Jean-Luc **Charpentier**, Chef de centre.

✉ [ci.sougeleganelon@sdis72.fr](mailto:ci.sougeleganelon@sdis72.fr)

Capitaine Jean-Luc **Charpentier**



## La Truite des Alpes Mancelles

L'année 2022 a été marquée par des conditions météorologiques peu favorables à notre activité préférée. La sécheresse de l'été a contrarié la survie des petites truites : les pêches électriques de septembre ont été décevantes.

Les œufs pour 2022 ont bien éclos et les truitelles ont été déversées dans de bonnes conditions.

L'année 2022 a été satisfaisante : toutes les actions habituelles ont eu lieu.

Les alevinages prévus ont été effectués : un alevinage supplémentaire de 50 kg Arc en ciel a été proposé aux vacanciers du Camping de St Léonard en juillet.

Les journées au plan d'eau se sont déroulées aux dates fixées et seront reconduites en 2023.

Les membres du bureau n'ont pas ménagé leurs peines. Ils ont participé aux alevinages, aux débroussaillages (du Val au Toyères comme chaque année et au plan d'eau de St Georges côté Vaudelle), aux journées organisées à St Léonard des Bois le dimanche de Pentecôte (Fête du « Bio ») et le jour du comice agricole cantonal. Une journée « Pêche à la marouille » au camping a concerné 75



garçons et filles en vacances. Cette année, le nombre de cartes vendues est en hausse (+12%). Principalement cartes découvertes -12 ans (+29%) et cartes adultes (+38%).

Tous les membres du bureau vous donnent rendez-vous samedi 11 mars

2023 jour d'ouverture de la truite... Pour cette prochaine saison de pêche, la fédération départementale envisage une harmonisation régionale de l'ouverture tous les jours en 1<sup>ère</sup> catégorie, afin d'être en conformité avec le code de l'environnement. Tous les départements voisins appliquent déjà cette réglementation.

### > Dates alevinages 2023 :

Mercredi 8 mars-Vendredi 24 mars-  
Vendredi 7 avril-Vendredi 28 avril

### > Journées pêche :

Week-end 25-26 février ; Week-end 15-16  
avril ; week-end 13-14 mai et 10-11 juin  
(si la température de l'eau le permet)

### > Dépositaires :

Sougé : Café Jeanne Rabinand  
St Léonard des Bois : Cave à bière, Bon  
laboureur et Camping (en saison)  
Arçonnay : Magasin Décathlon

### > Date Assemblée générale :

Samedi 28 Janvier 14h30 Salle des  
associations à Sougé

Le Président, Bernard Duval

## Union Sportive des Alpes Mancelles (USAM)



Equipe B

L'ensemble des dirigeants, joueurs, éducateurs et bénévoles du club de l'U.S. Alpes Mancelles Foot tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

L'USAM à ce jour est composée de **200 licenciés**, joueurs, dirigeants, arbitres, intendants, bénévoles, pour encadrer cette structure et la faire fonctionner le mieux possible dans l'esprit sportif,

familial et convivial.

La nouvelle saison est déjà pleine de promesses et d'ambitions sportives avec de bonnes aptitudes pour toutes les équipes du club et des résultats satisfaisants dans toutes les catégories. Les féminines peuvent également pratiquer le football dans toutes les catégories d'âge, n'hésitez pas Mesdames à vous renseigner auprès de nous.

### L'USAM est composée :

- > 6 équipes de jeunes
- > 1 école de football
- > 3 équipes seniors
- > 1 équipe féminine
- > 1 équipe foot à 7



Toutes évoluant au niveau départemental. Le club tient à remercier l'ensemble de ses fidèles partenaires : les communes de Sougé, Fresnay sur Sarthe et la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles pour leurs soutiens logistiques et financiers. Les ambitions et les objectifs du club sont d'atteindre le niveau supérieur, pour les jeunes ainsi que pour l'équipe première des seniors.

Nous souhaitons avoir le plaisir de vous revoir rapidement au bord des terrains pour assister à nos rencontres, vous retrouver lors de nos animations (loto, soirée, concours de pétanque, tournoi jeunes, etc..) pour partager des moments de convivialités.

**A réserver : soirée choucroute le 4 février 2023 à la salle polyvalente de Sougé.**

Les membres de l'USAM

## Association Mémoire et Patrimoine

Année de transition puisque Nicole **Dorneau**, Présidente a cédé sa place après de nombreuses années aux commandes de l'association. Nous la remercions pour son engagement.

Nos statuts ont été modifiés afin de pouvoir partager la présidence.

Présidentes : Pascale **Coupard**,  
Françoise **Rouziés**

Trésorière : Sylvie **Beucher**

Trésorière Adjointe : Nicole **Ivon**

Secrétaire : Pascal **Monnier**

Secrétaire Adjointe : Jeannette **Rabinand**

Cette année, les activités ont repris :

- **Ateliers de loisirs créatifs**
- **Marché aux fleurs** (très réussi)
- **Sortie culturelle** dans le saumurois (abbaye de Fontevraud, champignonnière, musée de la pomme tapée)
- **Un partenariat avec la Fondation du patrimoine et la mairie** pour restaurer 3 statues
- **Marché de Noël associatif et artisanal.**

Nous envisageons pour 2023 nos marchés ainsi qu'une sortie culturelle (à définir).  
Merci à la municipalité pour son soutien financier.

Les Co-Présidentes,  
Pascale **Coupard** et Françoise **Rouziés**



## Les Fous du volant 72

Pour sa 8<sup>ème</sup> année d'existence, l'association de badminton « Les fous du volant 72 » a passé une année plutôt calme, pas de rencontres avec les autres clubs toujours en raison du COVID.

Chaque adhérent adulte s'est vu remettre un maillot offert par l'association.

La nouvelle saison repart sur les chapeaux de roues avec une quinzaine de nouveaux inscrits (jeunes et adultes).

Pour les jeunes, c'est une année record avec déjà 18 inscrits. Ces jeunes sont

toujours coachés par Clémence **Gaignard**, très investie dans l'association, qui cumule cette fonction avec celle de secrétaire. Merci !

Merci aussi aux adultes qui libèrent du temps pour encadrer les débutants (Fabian notamment)

Cette association perdure grâce à l'investissement de ses bénévoles

Encore Merci !

Merci à la commune pour le prêt de la salle 3 fois par semaine, ce qui permet à plus de monde de pratiquer le badminton. Merci

également pour la subvention accordée chaque année.

**Le bureau :**

Président : Bruno **Depaifve**

Secrétaire : Clémence **Gaignard**

Trésorière : Natacha **Thirouard**

Contact : 07.62.86.09.71

Cotisation : 30 € / an

Le Président, Bruno **Depaifve**



## Amicale des sapeurs pompiers

Chères Sougéennes, chers Sougéens,  
 Cette nouvelle année sera pour nous l'occasion de réaliser à nouveau notre loto, conjointement avec le comité des fêtes. Celui-ci devrait se dérouler le samedi 18 Mars 2023 (sous réserve de nouvelles modalités sanitaires).

La tournée des calendriers a pu, comme vous l'avez constaté, reprendre de façon habituelle. Nous vous remercions de l'accueil et de la générosité que vous réservez à vos sapeurs-pompiers chaque année.

Étant sollicités tout au long de l'année par une activité opérationnelle intense, nous organisons des moments conviviaux en présence de nos anciens sapeurs-pompiers. L'Amicale remercie chaleureusement la municipalité pour sa subvention annuelle et répond présent à chaque sollicitation notamment lors des commémorations.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sougé le Ganelon vous présente tous ses vœux de bonheur, joie et santé pour cette année 2023

Le Président, Valentin **Beslin**



## Amicale AFN

L'Amicale AFN souhaite à tous les sougéens ses meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé à vous et vos proches.

L'année 2022 a été celle où nous avons pu de nouveau participer aux manifestations de mémoire, après les années 2020-2021 qui ont été, pour cause de contraintes sanitaires, soient annulées ou faites en comité restreint.

La cérémonie du mois de mars a été marquée par le 60<sup>ème</sup> anniversaire du « cessez-le-feu » en Algérie. Les années passent mais le souvenir demeure ! Ce n'est seulement qu'en 2012, qu'une loi est votée pour officialiser la date du 19 mars comme Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement, à la Mémoire des victimes de la guerre d'Algérie.

A cette occasion, l'Amicale a renoué avec les traditions en organisant un repas au Gîte de Vandoeuvre, à Saint Léonard des Bois, le dimanche 20 mars où 32 personnes étaient présentes.

Le 11 juin, nous avons eu la triste nouvelle d'apprendre le décès de notre camarade Camille **Geslin**. Camille a combattu en Algérie, dans le Constantinois au sein du 65<sup>ème</sup> Bataillon du Génie, de 1958 à 1960. Il a, par la suite, été pompier volontaire de nombreuses années, Président de la Société de chasse à Sougé le Ganelon et conseiller municipal.



### Commémorations pour 2023 :

- > **Dimanche 19 mars**, célébration des accords d'Evian et du « cessez-le-feu » en Algérie  
 A l'issue de la cérémonie, nous proposerons un repas amical pour se retrouver.
- > **Lundi 8 mai**, fin de la seconde guerre mondiale 39-45.
- > **Samedi 11 novembre**, armistice de 1918

Nous remercions vivement notre porteur-drapeau Daniel **Drou** pour sa fidélité à nos cérémonies, également la mairie et Philippe **Rallu** pour leur soutien et leur aide précieuse.

Le Référént AFN, Jean-Marc **Dorneau**  
 Conseiller municipal, correspondant Défense



## Généralions Mouvement club des Aînés ruraux de Sougé

L'Association Généralions Mouvement regroupe 117 adhérents, dont des résidents d'Anais. Notre objectif est toujours l'amitié et la solidarité entre retraités, lors de nos différentes activités. Nous avons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés cette année.

### Activités au cours de l'année écoulée :

Les marches se déroulent tous les 15 jours, associées aux jeux de sociétés, cartes. Micheline **Roger** et Gérard **Boulay**, organisent les parcours. Tout le monde se rejoint ensuite pour un goûter offert par les adhérents suivant un planning.

Février : Spectacle au Mans sur les chants et danses celtes, 18 inscrits de Sougé. Un dîner terminera la journée au Belem, à Fresnay.

➤ **D'avril à octobre** : Se déroulent les rencontres des boulistes tous les mardis, dans les différentes communes. Pour Sougé, les 14 juin et 20 septembre.

➤ **Avril** : Assemblée générale de GMAM le 22. Questions pour un après-midi à Montreuil.

➤ **Mai** : Séjour ANCV du 28 mai au 4 juin à Carcans-Maubuisson dans le Médoc, 12 personnes.

➤ **Juin** : Remise de la médaille Généralions Mouvement à Daniel **Geslin**, Président du club de Sougé pendant 19 ans, en remerciement de son dévouement, son investissement pendant toutes ces années.

➤ **Juillet** : Le 6, voyage d'une journée en Brière, 23 inscrits de Sougé.

Le 7, pique-nique du club à Champgénèteux.

➤ **Août** : Le 31, journée découverte à la Chartre sur Loir, 17 inscrits de Sougé.

➤ **Septembre** : Le 15, journée de la forme



à Montreuil. Le 22, repas du club à l'hôtel de Paris à Sillé le Guillaume.

Opération gâteaux de Madagascar.

➤ **Octobre** : Le 13, Généralions Mouvement fête son 45<sup>ème</sup> anniversaire au Mans, journée festive avec repas et animations. Le 16, notre loto.

➤ **Novembre** : Le 8, repas des boulistes au gîte de Vandoeuvre à St Léonard. Le 16, questions pour un après-midi à Assé le Boisne.

➤ **Décembre** : Le 7, journée de Noël à la Michaudière, 19 inscrits de Sougé.

### Dates à retenir pour 2023 :

Les marches reprendront le 5 janvier 2023, ainsi que les jeux de Société. Nous invitons tous les joueurs de cartes ou jeux, à venir nombreux, salle des Associations, le jeudi tous les 15 jours à 14h.

➤ **Janvier** : Le 19, Assemblée générale du Club avec dégustation de la galette.

➤ **Mars** : Le 23, journée au Mans, chansons et danses des pays de l'Est. Le 19, loto de GNAM à Assé le Boisne.

➤ **Avril** : Le 15, Assemblée générale cantonale de GMAM à Sougé. Reprise des rencontres boules.

➤ **Juin** : Séjour ANCV du 10 au 17 juin en Haute-Savoie à Evian les Bains.

➤ **Juillet** : Pique-nique du club (lieu et date à définir).

➤ **Août** : Journée découverte à Malicorne.

➤ **Septembre** : Le 21, repas du Club, lieu à définir. Le 30, loto le soir à 20h.

➤ **Octobre** : Repas des boulistes. Opération gâteaux de Madagascar.

Deux sorties d'une journée seront organisées par le canton, fin du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestre 2023. Les questions pour un après-midi, se dérouleront habituellement un après-midi par trimestre.

Nous remercions la municipalité pour sa subvention annuelle.

Nous remercions également le foyer Anais, pour sa participation à nos marches.

A tous les adhérents anciens comme nouveaux, ainsi qu'à tous les Sougéennes et Sougéens, l'équipe de Généralions Mouvement, vous souhaite une bonne et heureuse année, et surtout une parfaite santé.

Le Président, Gérard **Boulay**

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Cette année, nous avons pu reprendre le fil de nos activités dans de meilleures conditions.

Lors de la marche du 1<sup>er</sup> mai, sous une météo clémente, environ 40 personnes ont pu randonner dans les bois d'Assé. Retour à la salle des associations vers 17h pour la collation bien méritée. Nous espérons pouvoir mobiliser encore plus de monde pour l'année 2023.

La fête de la musique a commencé sous une chaleur étouffante. Shuba et ses choristes ont ouvert le bal, puis Julien a poursuivi l'animation. Un vent polaire a refroidi les ardeurs des participants vers 23 h mettant un terme à cette belle soirée.

Au menu, les galettes saucisses oignon ont connu un franc succès. Cette animation reste très appréciée des sougéens et nous comptons la renouveler en 2023.

La fête communale s'est tenue le samedi 16 juillet avec un vide grenier, la restauration du midi et du soir où environ

**200 personnes sont venues.** A 23 h, nous avons pu profiter d'un très beau feu d'artifice offert par la Municipalité. Tous les participants nous ayant fait un excellent retour, nous reconduirons cette animation, avec l'aide de la mairie.

Les décorations de Noël seront posées début décembre. Dans un souci de réduction des consommations d'énergie, en collaboration avec la mairie, les horaires d'illumination ont été changés.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien financier qui nous est régulièrement attribué.

Nos activités ne pourraient avoir lieu sans le soutien actif de sougéens qui répondent présents pour donner des coups de main ponctuels (montage, démontage, prêt de matériel).

### Pour 2023 :

L'assemblée générale est prévue le samedi 14 janvier 2023 à 17h30 à la salle des Associations.

➤ **Nous avons en prévision d'organiser un loto.**



➤ **La marche du 1<sup>er</sup> Mai (départ 14h30 devant l'église).**

➤ **La fête de la musique aura lieu le samedi 17 juin**

➤ **La fête communale aura lieu le samedi 15 juillet (suivant calendrier cantonal).**

➤ **Mise en place des décorations de Noël**

Nous rappelons que notre association a pour but d'animer la commune : cela n'étant possible qu'avec la participation des habitants.

Le Président vous remercie.

Le Président, Jean-Claude **Denis**

## La Société de Chasse



Pour cette nouvelle année, les membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougéens nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2023. Cette année, notre effectif est de 33 chasseurs.

Nous avons eu le départ d'un sociétaire et d'un actionnaire. Arrivée de 2 actionnaires à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre société. Nous avons pu faire notre traditionnel Ball-Trap où nous avons eu une bonne fréquentation. Nous remercions tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation active, ainsi que M. Michel **Coupard** pour le prêt de son terrain. La prochaine édition du ball-trap aura lieu samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023. Nous avons fait

notre repas tripes le jour de l'ouverture en présence de M. Pascal **Monnier**, Mme Sylvie **Beucher** et notre garde Raynald **Hubert** de la FDC72. Nous les remercions pour leur participation ainsi que tous les chasseurs présents. Ce repas convivial nous permet d'avoir des échanges avant le début de saison.

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

- perdrix grises de repeuplement, fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages, ainsi qu'un suivi fréquent toute la saison pour alimenter en grains et en eau les agrainoirs.
- perdrix rouges en octobre et faisans en novembre et décembre.

Cette année, il nous a été attribué 51 bracelets de lièvres et 8 chevreuils.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis le début de celle-ci en avril 2016, plus de 1669 ragondins ont été capturés dont 234 depuis le premier septembre 2021. Mission effectuée par nos piègeurs MM. François **Robert** (accompagné de Colette) et de Jonathan **Guillet**. Depuis le début de l'année, piégeage de corbeaux (207), de pies (172) et de renards (23). C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les en remercions vivement. Cette année, nous avons eu une formation sécurité présentée par Raynald **Hubert**, garde de la FDC 72. Nous étions environ 35 personnes. Cette formation de 3 heures essentiellement basée sur la sécurité était très intéressante. Chacun des participants a pu prendre conscience que notre loisir pouvait être dangereux et donc de respecter toutes les règles de sécurité.

Je voudrais remercier aussi nos propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir sur leur terre.

Je termine au nom de notre Association en remerciant notre Mairie pour son soutien financier et la mise à disposition de la salle des associations.

Le Président, Patrice **Lépinay**

## Musique municipale de Sougé le Ganelon

Pour cette nouvelle année 2023, les membres de la musique adressent à tous les Sougéens et Sougéennes leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

Notre effectif étant réduit à treize membres musiciens, nous avons recours à des renforts par des sociétés musicales voisines afin d'assurer nos services.

Au cours du mois de juin, notre camarade Alain **Drou** nous a quittés, il était entré à la musique de Sougé le 14 juillet 1965, cinquante-sept ans de fidélité, très courageux malgré son handicap. Les membres de la musique renouvellent à la famille leurs bien sincères condoléances. Merci à **Jacqueline**, son épouse, qui de son côté, l'a bien accompagné.

Nous remercions également les municipalités de Sougé et d'Assé pour leur soutien.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**  
Le Directeur, Marcel **Fiaudrin**



## Etat Civil 2022

### Mariage

**LESEPT** Jérôme et **MOUETAUX** Anaëlle -  
24 septembre 2022  
6 couples pacésés

### Naissances (hors commune)

**COLLET** Ewen - 19 mars 2022  
**SOLÉ LEROY** Rayan - 28 juin 2022  
**VERNE** Ange - 19 juillet 2022  
**LAUNAY** Naëlia - 28 juillet 2022  
**RÄTZ JOUVENCEL** James - 15 août 2022  
**QUÉRU** Adam - 2 septembre 2022  
**BOUL** Juline - 5 septembre 2022  
**MBAGOU NZIENGUI** Eylim -  
25 septembre 2022  
**DESLANDES** Nino - 02 décembre 2022

### Décès

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>GODEFROY</b> veuve <b>CHAUVEAU</b> Paulette<br/>3 janvier 2022</li> <li>• <b>LEGENDRE</b> Guy<br/>12 février 2022</li> <li>• <b>JACQUET</b> veuve <b>COUILLAUX</b> Colette<br/>2 mars 2022</li> <li>• <b>BOUGLER</b> épouse <b>TOURNELLE</b> Christiane<br/>20 avril 2022</li> <li>• <b>GUÉGUEN</b> Marcel<br/>7 juin 2022</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>GESLIN</b> Camille<br/>11 juin 2022</li> <li>• <b>LHUISSIER</b> Jeanne<br/>17 juin 2022</li> <li>• <b>RICHARD</b> André<br/>22 juin 2022</li> <li>• <b>DROU</b> Alain<br/>28 juin 2022</li> <li>• <b>NAIS</b> veuve <b>GUÉGUEN</b> Jacqueline<br/>29 juin 2022</li> <li>• <b>GONSARD</b> Nicolas<br/>9 août 2022</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>GOUIN</b> Michel<br/>22 septembre 2022</li> <li>• <b>SOLÉ</b> Aurore<br/>5 octobre 2022</li> <li>• <b>LEBOSSE</b> Christophe<br/>10 octobre 2022</li> <li>• <b>GAUCHER</b> Robert<br/>14 novembre 2022</li> <li>• <b>VIELLEPEAU</b> Jacques<br/>16 novembre 2022</li> <li>• <b>PELLE</b> Marie-France<br/>26 novembre 2022</li> <li>• <b>GESLIN</b> Daniel<br/>4 décembre 2022</li> </ul> |
|---|---|---|

## Location salles

### LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

(réservée aux habitants de la commune exclusivement)

**RÉUNION - VIN D'HONNEUR** : 55€  
**BUFFET FROID** : 100€

### LOCATION SALLE POLYVALENTE "Gilbert CHAUVEAU"

	HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE SOUGÉ	HORS COMMUNE
<b>VIN D'HONNEUR</b>	73 €	79 €
<b>RÉUNION-SPECTACLE</b> (1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
<b>EXPOSITION</b>		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
<b>TOURNOI/COMPÉTITION</b> (1 journée)	104 €	104 €
<b>REPAS - BANQUET - MARIAGE</b>		
Cuisine et vaisselle sans parquet	253 €	453 €
Cuisine sans vaisselle sans parquet	205 €	399 €
<b>SUPPLÉMENT POUR PARQUET</b>	73 €	79 €
<b>REPAS DU LENDEMAIN</b>	73 €	79 €
<b>SOIRÉE DANSANTE</b>	213 €	350 €
<b>SPECTACLE AVEC DESSERT</b>	152 €	279 €
<b>LOTO</b>	160 €	295 €

#### Tarifs communs :

Chauffage : 195 € / Chauffage vin d'honneur : 92 € / Utilisation de tables et chaises d'autres salles : 58 € /  
Fourniture de complément de puissance électrique : 58 € / Location horaire tennis : 7 €

## Concessions cimetièrre

### Concessions de terrain

- Concession trentenaire : 80 €
- Concession cinquantenaire : 150 €
- Concession trentenaire - carré enfant : 40 €
- Concession cinquantenaire - carré enfant : 80 €

### Cases de Columbarium

- Concession de 15 ans : 1<sup>ère</sup> concession : 260 € -  
Renouvellement : 60 €
- Concession de 30 ans : 1<sup>ère</sup> concession : 440 € -  
Renouvellement : 120 €

### Cavernes

- Concession trentenaire : 1<sup>ère</sup> concession : 250 € -  
Renouvellement : 90 €

### Dispersion

- Dispersion simple : 20 €
- Dispersion + inscription 10 ans : 50 €
- Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

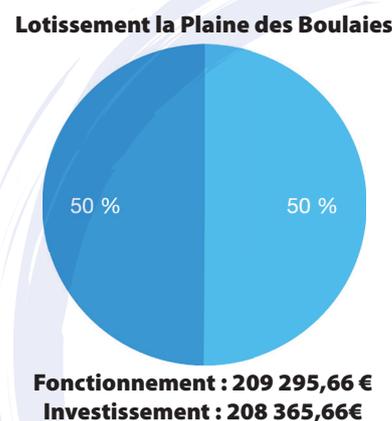
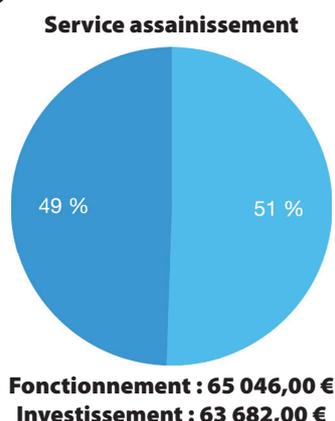
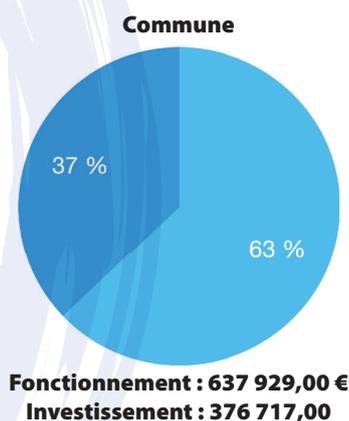
# Comptes administratifs 2021

	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Recettes de l'exercice	89 834,11	29 052,39	236 848,64
Excédent reporté	0,00	37 403,35	0,00
Résultat affecté	27 571,51	0,00	0,00
<b>Total des recettes</b>	<b>117 405,62</b>	<b>66 455,74</b>	<b>236 848,64</b>
Dépenses de l'exercice	121 297,83	31 565,42	236 778,64
Déficit reporté	38 956,50	0,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>160 254,33</b>	<b>31 565,42</b>	<b>236 778,64</b>
<b>Résultat d'investissement</b>	<b>- 42 848,71</b>	<b>34 890,32</b>	<b>70,00</b>
Solde des restes à réaliser	4 756,02	- 4 057,43	0,00
<b>Résultat cumulé</b>	<b>- 38 092,69</b>	<b>30 832,89</b>	<b>0,00</b>
Besoin de financement	38 092,69	0,00	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
Recettes de l'exercice	550 632,87	57 309,32	238 218,84
Excédent reporté	52 280,18	2 739,86	0,00
<b>Total des recettes</b>	<b>602 913,05</b>	<b>60 049,18</b>	<b>238 218,84</b>
Dépenses de l'exercice	482 214,98	56 657,50	238 218,84
Déficit reporté	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>482 214,98</b>	<b>56 657,50</b>	<b>238 218,84</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>120 698,07</b>	<b>3 391,68</b>	<b>0,00</b>
Résultat affecté à l'investissement	38 092,69	0,00	0,00
Solde reporté pour 2022	82 605,38	3 391,68	0,00

## Budget de fonctionnement 2021

<b>Provenance des recettes</b>		
013 Atténuations de charges	6 577,87 €	1,20 %
70 Produits des services et du domaine	2 576,57 €	0,47 %
73 Impôts et taxes	318 592,00 €	57,86 %
74 Dotations, subventions, participations	199 952,19 €	36,31 %
75 Autres produits de gestion courante	16 374,78 €	2,97 %
77 Produits exceptionnels (dont produits de cession des immobilisations)	6 559,46 €	1,19 %
<b>Total des recettes</b>	<b>550 632,87 €</b>	<b>100,00 %</b>
<b>Affectation des recettes</b>		
011 Charges à caractère général	127 961,06 €	23,24 %
012 Charges de personnel et frais assurance	171 835,57 €	31,21 %
65 Autres charges de gestion courante	173 202,37 €	31,45 %
66 Charges financières	9 153,28 €	1,66 %
68 Dotations provisions semi-budgétaires	62,70 €	0,01 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>482 214,98 €</b>	<b>87,57 %</b>
<b>Autofinancement de l'exercice</b>		
	<b>68 417,89 €</b>	<b>12,43 %</b>
	550 632,87 €	100,00 %

## Budget primitif 2022



## Mairie

### Ouverture :

Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi de 9h à 12h

Fermée le mercredi

Jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h

02.43.97.30.88 

Site internet : [www.sougeleganelon.fr](http://www.sougeleganelon.fr)

[mairie-sougeleganelon@orange.fr](mailto:mairie-sougeleganelon@orange.fr) 

Panneau pocket

## Bibliothèque

### Responsable :

Françoise Rouziès

### Ouverture :

Lundi de 15h30 à 18h / Mercredi de 10h à 12h

02.43.33.11.23 

[bibliothèque.sougeleganelon@wanadoo.fr](mailto:bibliothèque.sougeleganelon@wanadoo.fr) 

## Agenda

### Samedi 4 février :

Repas dansant (Union Sportive des Alpes Mancelles)

### Samedi 18 mars :

Loto (Amicale des Sapeurs-Pompiers / Comité des fêtes)

### Samedi 29 avril :

Marché aux Fleurs

### Lundi 1er mai :

Randonnée pédestre (Comité des fêtes)

### Samedi 17 juin :

Fête de la Musique (Comité des fêtes)

### Samedi 15 juillet :

Assemblée annuelle (Comité des fêtes)

### 25-26-27 août :

Comice agricole Cantonal à Saint Georges le Gaultier

### Samedi 16 et Dimanche 17 septembre :

Journées Européennes du Patrimoine

### Samedi 30 septembre :

Loto (Génération Mouvement Aînés Ruraux de Sougé)

### Dimanche 5 novembre :

Repas des Anciens

### Samedi 2 décembre :

Fête de « Sainte Barbe », patronne des pompiers

### Samedi 9 décembre :

Marché de Noël

### Dimanche 24 décembre :

Arrivée du Père Noël

## Numéros Utiles

### > POMPIERS 18

Liaison directe avec le service départemental  
Chef de Centre : Capitaine Jean-Luc CHARPENTIER

### > CENTRE DE SANTÉ DES ALPES MANCELLES 02.43.34.54.04

Médecins généralistes

### > CABINET INFIRMIER 02.43.97.31.30

(Permanences du lundi au samedi de 8h à 9h sans rendez-vous)

### > PHARMACIE DE LA SOURCE 02.43.97.30.09

### > PÉDICURE – PODOLOGUE 02.43.33.64.82

Laurence DEVEZIN

### > ORTHOPHONISTE 06.36.11.96.86

Hélène CABIN

### > OSTÉOPATHIE 02.43.34.05.72

Cabinet GUNER-VAUCHOT

### > LUXOPUNCTURE – RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE 06.74.60.23.16

Véronique RALLU

### > LA POSTE (avec DAB) 3631

### > CARREFOUR CONTACT – carburant 24/24 02.43.97.20.39

### > ECOLE PUBLIQUE

Directrice : Sophie SOING

Assé le Boisne : 02.43.97.30.71

Sougé le Ganelon : 02.43.33.81.09

### > GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Assé le Boisne : 02.43.97.30.71

Sougé le Ganelon : 02.43.33.81.09

### > CANTINE SCOLAIRE

Assé le Boisne : 02.43.97.92.37

Sougé le Ganelon : 02.43.33.44.65

### > PRESBYTERE FRESNAY SUR SARTHE 02.43.97.21.28

Abbé Gautier Terral

### > PAROISSE : référents sépulture

Jean-Marc BENECH : 06.70.36.38.02

Maryvonne GUILMEAU : 02.33.26.92.09

### ASSOCIATIONS COMMUNALES :

#### > AFN 02.43.33.80.16

Référent : Jean-Marc DORNEAU

#### > AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président : Valentin BESLIN

#### > A.P.E SIVOS ASSÉ-SOUGÉ 06.82.45.45.84

Présidente : Elodie BIENVENU

#### > COMITÉ DES FÊTES 02.43.34.35.76 – 07.83.30.35.20

Président : Jean-Claude DENIS

#### > GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - AÎNÉS RURAUX 06.76.37.89.73

Président : Gérard BOULAY

#### > GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES

Président : Bertrand GOIDEAU 02.43.97.25.85

#### > LA PÉTANQUE SOUGÉENNE 02.43.33.80.21

Président : Roger LE ROI

#### > LA TRUITE DES ALPES MANCELLES 06.03.03.03.67

Président : Bernard DUVAL

#### > LES FOUS DU VOLANT

Président : Bruno DEPAIFVE 07.62.86.09.71

#### > MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE SOUGÉ

Co-Présidentes : Françoise ROUZIES, Pascale COUPARD

#### > SOCIÉTÉ DE CHASSE 02.43.33.48.37 – 06.70.12.31.41

Président : Patrice LEPINAY

#### > SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

Président : Jean-Paul RABINAND 02.43.97.30.12

Directeur : Marcel FIAUDRIN 02.43.33.23.32

#### > UNION SPORTIVE DES ALPES MANCELLES

Co-Présidents : Daniel COUPARD 06.33.07.19.07

Florian DENIS 06.38.12.08.05

Contact inscriptions école de foot : Julie VERGER 06.74.29.38.74

#### > ADMR 02.43.33.79.87

> FAMILLES RURALES : 02.43.33.25.91

> CENTRE SOCIAL ESCALE 02.43.34.82.47

> FRANCE SERVICES 02.43.33.33.99

> CCHSAM 02 43.34.34.59